



## REDEVANCES OR

### REDEVANCES OR ACQUIERT UNE REDEVANCE SUPPLÉMENTAIRE DE 1,0 % NSR SUR LA MINE D'OR NAMDINI AU GHANA

**Montréal, 29 janvier 2026** – Redevances OR Inc. (« **Redevances OR** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer qu'elle a acquis une redevance supplémentaire de 1,0 % sur le rendement net de fonderie (« NSR ») (la « redevance supplémentaire ») couvrant la mine d'or Namdini (« Namdini ») au Ghana, avec une date d'entrée en vigueur fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2025. Redevances OR a conclu la transaction avec Savannah Mining Limited (« Savannah »), acquérant la participation restante de 50 % de Savannah dans la redevance de 2,0 % NSR pour un montant total pouvant atteindre 103,5 millions de dollars. Sauf indication contraire, tous les montants monétaires figurant dans le présent communiqué sont exprimés en dollars américains.

#### FAITS SAILLANTS DE LA TRANSACTION

##### *Onces d'équivalent d'or (« OEO ») immédiates provenant d'une mine en exploitation familiale*

- La production d'or à Namdini a commencé au cours du premier semestre 2025, la mine étant dans les dernières phases d'un accroissement vers une production maximale d'environ 360 000 onces d'or par an au cours des trois premières années (lorsqu'elle fonctionnera à la capacité nominale prévue de 9,5 millions de tonnes par an), ainsi qu'une moyenne prévue de 287 000 onces d'or par an pendant les 15 premières années de vie de la mine;
- La redevance supplémentaire complète la redevance de 1,0 % NSR existante de Redevances OR sur Namdini, acquise en novembre 2023;
- Le premier paiement de Redevances OR au titre de redevance de 2,0 % NSR est prévu au premier trimestre 2026 et sera représentatif de la production d'or de la mine au quatrième trimestre 2025, compte tenu du calendrier de règlement.

##### *L'opérateur est une société minière mondiale de grande envergure et expérimentée*

- Shandong Gold Co Ltd. (« Shandong ») exploite Namdini par l'intermédiaire de sa filiale Cardinal Namdini Mining Limited (« Cardinal »), détenue en partenariat avec une filiale de China Railway Construction Group Corp Ltd;
- Shandong est une société minière internationale bien capitalisée qui possède une longue expérience opérationnelle. Elle affiche actuellement une capitalisation boursière d'environ 297,3 milliards de dollars HK (38,1 milliards de dollars) et a produit environ 1,26 million d'onces d'or en 2024; et
- Redevances OR a visité Namdini en janvier 2026 et a pu constater de visu l'impact positif de Cardinal sur les communautés locales et l'économie régionale.

##### *Structure de paiement conditionnelle et basée sur les étapes clés*

- Redevances OR a effectué un paiement initial de 28,5 millions de dollars à la clôture, un paiement supplémentaire de 70,0 millions de dollars devant être versé à certaines étapes qui devraient être franchies au cours des deux prochains trimestres;
- Les 5,0 millions de dollars restants seront payables en deux versements égaux au premier et au deuxième anniversaire de la date de clôture; et
- Dans le cadre de cette transaction ainsi que de la transaction réalisée en 2023, Redevances OR a conservé certains droits de garantie sur les actifs de Savannah.

### *Une juridiction éprouvée avec une loi et des réglementations minières bien établies*

- Le Ghana est l'une des principales juridictions minières aurifères, classée 6<sup>e</sup> dans la production mondiale d'or et 1<sup>ère</sup> parmi les pays africains en 2024, selon les données du World Gold Council.

Jason Attew, président et chef de la direction de Redevances OR, a déclaré : « L'annonce d'aujourd'hui souligne deux points essentiels : premièrement, la confiance de Redevances OR dans la mine d'or Namdini, puisque nous doublons effectivement la mise sur un actif préexistant dans notre portefeuille de redevances de production; et deuxièmement, la capacité de notre société à travailler de manière bilatérale avec des partenaires clés de notre réseau d'acteurs du secteur afin de conclure une nouvelle transaction de redevances sur les métaux précieux à valeur ajoutée. En ce qui concerne le premier point, les principaux membres de nos équipes de développement corporatif et techniques sont récemment revenus d'une visite du site de Namdini organisée par Cardinal et ont été extrêmement impressionnés par l'exploitation et l'opérateur. De plus, notre équipe est revenue avec une meilleure compréhension de la capacité de la mine à non seulement améliorer immédiatement notre profil d'OEO à court terme grâce à l'acquisition, mais aussi en ce qui concerne le potentiel de croissance futur au-delà des prévisions de base précédentes de Redevances OR concernant la durée de vie de la mine. »

### **MINE D'OR NAMDINI**

La mine d'or Namdini est une mine d'or à ciel ouvert située au Ghana, à environ 50 km au sud-est de la ville de Bolgatanga. En janvier 2021, Shandong a finalisé l'acquisition, pour un montant de 540 millions de dollars australiens (environ 400 millions de dollars américains), de la société propriétaire de Namdini, Cardinal Resources Inc. Au cours du premier semestre 2025, Shandong, par l'intermédiaire de sa filiale Cardinal Namdini, contrôlée majoritairement, a officiellement lancé la production d'or de la mine.

Une étude de faisabilité conforme au Règlement 43-101 réalisée en octobre 2019 sur Namdini par Lycopodium pour le compte de l'ancien propriétaire du projet, Cardinal (l' « étude de faisabilité »), prévoyait une production annuelle moyenne de 287 000 onces d'or sur une durée de vie initiale de 15 ans pour la mine. Les réserves minérales prouvées et probables totales dans l'étude de faisabilité ont été estimées à 138,6 Mt à 1,13 g/t Au, avec une teneur en or contenue de 5,1 Moz. Sur ce total, 92 % de l'or contenu appartenait à la catégorie des réserves minérales probables.

L'étude de faisabilité a également mis en évidence le développement d'une mine à ciel ouvert unique alimentant des circuits conventionnels de concassage, de broyage semi-autogène, de rebroyage, d'oxydation à haut cisaillement et de lixiviation au charbon (CIL), le développement devant initialement se concentrer sur une zone de fosse de démarrage à haute teneur située au nord du gisement.

### **Source des informations techniques :**

<https://www.sedarplus.ca/csa-party/records/document.html?id=922cf822f1df6c81afceb30002651665a921ffc7a7780c4e1bb995b22b4b8da0>

### **Personne qualifiée**

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances OR Inc., et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

## **À propos de Redevances OR Inc.**

Redevances OR est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur des juridictions minières de premier plan, telles que le Canada, les États-Unis et l'Australie. Redevances OR a débuté ses activités en juin 2014 avec un seul actif en production et détient aujourd'hui un portefeuille de plus de 195 redevances, flux de métaux et droits similaires. Le portefeuille de Redevances OR s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic de Mines Agnico Eagle Ltée, l'une des plus importantes opérations aurifères à l'échelle mondiale.

Le siège social de Redevances OR est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances OR Inc. :**

Grant Moenting  
Vice-président, marchés des capitaux  
Portable : (365) 275-1954  
Courriel : [gmoenting@orroyalties.com](mailto:gmoenting@orroyalties.com)

Heather Taylor  
Vice-présidente, développement durable et communications  
Tél : (647) 477-2087  
Courriel : [htaylor@orroyalties.com](mailto:htaylor@orroyalties.com)

## Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, que la mise en production de la mine d'or Namdini se déroulera comme prévu et que les objectifs de production seront atteints au fil du temps, que le premier paiement de la redevance de 2 % NSR sera effectué en temps opportun, que l'impact positif sur les communautés environnantes sera maintenu, que les étapes importantes seront franchies pour le financement du montant supplémentaire de 70,0 millions de dollars et que les perspectives d'avenir dépassant les attentes de la société se concrétiseront. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Redevances OR ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Redevances OR, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires, (c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue du capital et du financement à Redevances OR ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (f) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière de Redevances OR; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Redevances OR, ou qui sont poursuivies par Redevances OR, (b) l'intégration des actifs acquis, ou (c) la détermination du statut PFIC de Redevances OR, (d) que les informations financières préliminaires peuvent faire l'objet d'ajustements de fin de trimestre et d'exercice. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle de Redevances OR déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur de Redevances OR sur SEDAR+, au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Redevances OR souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Redevances OR considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Redevances OR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.